



moovforfait
Active ton forfait pour plus de minutes gratuites !



Tape :
***555#** pour activer ton forfait.



Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

N°727

du 25
JUILLET 2014

Editorial

Par Koffi
SOUZA

LES PARADOXES CONSTITUTIONNELS

Au Benin, au Burkina, au Congo Brazzaville ou au Congo Kinshasa la question constitutionnelle posée est la suivante : la constitution limitant le nombre de mandats présidentiels, comment la modifier pour permettre au président sortant de briguer un nouveau mandat s'il le souhaite.

Au Togo, la question qui était posée par l'opposition était de nature opposée. La Constitution permettant au président sortant de se représenter, comment la modifier pour lui interdire toute nouvelle candidature.

Comme il est plus facile de permettre que d'interdire les opposants se sont pris les pieds dans le tapis institutionnel. Les uns souhaitaient une limitation des mandats pour l'avenir. Les autres voulaient que cette interdiction s'étende aux mandats déjà engagés ou en cours. Face à ces palinodies, l'Assemblée Nationale a tranché en refusant toute modification constitutionnelle.

Quoi qu'il en soit, la vie des Etats est faite de continuité et de renouvellement et il n'existe pas de principe absolu qui vaille face à la volonté populaire.

Même les Etats qui instituent des mandats limités recherchent la continuité sur d'autres bases à l'image des Etats-Unis qui ont promu la continuité familiale avec les dynasties Bush ou Kennedy.



Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Par rapport au mémorandum de la mission technique de la Commission de l'UEMOA

Le Togo, bon élève dans le secteur des transports aériens

**Le contrôle de la surcharge routière avec délestage et amende dès fin juillet au Togo*

P.4 Aux fins de formuler des politiques intégrées et des programmes basés sur les faits

Une enquête en cours pour identifier l'étendue des défis relatifs à l'emploi des jeunes



Ninsao Gnofam, Ministre des Transports

P.7 Développement local et décentralisé dans deux cantons du Togo

Une expérience réussie soutenue par Plan

P.6 Développement durable et résilience communautaire

Le Togo de nouveau lauréat du Prix Equateur

P.3 Exploitation du Guichet unique du commerce extérieur au Togo

La 1ère phase Pilote Import Maritime est lancée aujourd'hui



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales
- Politique
- Economie
- Société
- Sport
- Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

ANNONCE SEGUCE TOGO

Cérémonie de démarrage de la Phase Pilote Import Maritime du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur, sous le haut patronage de son Excellence Monsieur le Président de la République Vendredi 25 juillet à l'hôtel SANCTA MARIA.

REPÈRES

Sur l'évolution de "Vision Togo 2030"

Le ministère auprès de la présidence de la république, chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques a échangé avec les acteurs du monde universitaire le vendredi 18 juillet 2014 à Lomé. A l'ordre du jour, le concept "Vision Togo 2030".

Les enseignants et étudiants de l'université de Lomé ont été informés sur l'évolution du processus d'élaboration de la "Vision Togo 2030". En effet, après le lancement du processus d'élaboration de la "Vision Togo 2030", les sous-commissions ont été constituées pour réfléchir sur des thématiques importantes du système du Togo. Ainsi, pour une réussite de la vision, le ministère veut amener les futurs acteurs de la vie socio-économique et politique du Togo à s'approprier la démarche prospective. En plus, les étudiants constituent des interlocuteurs auprès des populations à travers leur participation à la vie associative et communautaire. "Ce projet de prospective doit forcément intégrer les jeunes, recevoir leurs opinions. Il doit également permettre aux jeunes de se comprendre, de savoir quel est leur contexte et de se projeter dans l'avenir", a déclaré le Pr Goe-Akue. Pour le ministre Kako Nubupko : "Nous devons nous demander d'où venons nous, ensuite quelle est la situation actuelle de notre pays et quels sont les enseignements que nous pouvons tirer. C'est la première phase du travail, ce que nous appelons diagnostic du système Togo. Ensuite nous allons construire les scénarios, nous en avons 3 : le scénario pessimiste, le scénario tendanciel et le scénario optimiste, qu'est ce que nous voulons faire pour notre pays le Togo dans 15 ans ?". Les étudiants et enseignants, à travers leurs questions et propositions, ont permis à l'assistance de mieux comprendre pourquoi le Togo doit avoir sa vision et sur quelle base cette vision doit se reposer.

Ces pesticides et herbicides qui nous tuent

"Après nos enquêtes, nous avons constaté que beaucoup utilisent les pesticides sans aucun contrôle et sans en maîtriser l'utilisation, et cela a des impacts néfastes assez importants sur les consommateurs. C'est pour cela que nous avons pris cette initiative pour attirer l'attention des populations sur ces dangers", a déclaré Mlle Oglodoé, assistante du coordonnateur du club RFI-Togo.

Vendredi dernier, les membres du club, des associations, des journalistes étaient en atelier de sensibilisation sur l'utilisation des pesticides herbicides. Lors de l'atelier, les participants étaient éduqués sur des notions comme celle liée à la présentation des solutions sur les alternatives aux pesticides dans le domaine agricole et sur les rôles et responsabilités des paysans. Sani Amidou, ingénieur sanitaire et environnement au ministère de la santé, a indiqué que "Le Togo fait face actuellement à des entrées de pesticides de qualité non connues et qui ne sont pas homologuées, d'où la nécessité de mener des actions de sensibilisation pour que la population soit informée du danger qu'elle court en utilisant sans contrôle ces pesticides... Cette sensibilisation est donc la bienvenue pour que les populations fassent attention à ce qu'elles utilisent pour éviter les risques de maladies et d'intoxication alimentaires, parce que la mauvaise utilisation des pesticides a beaucoup d'inconvénients sur la santé", a souligné M. Amidou.

Il faut améliorer la vie carcérale

Une caravane de plaidoirie au profit des personnes en détention préventive organisée par le barreau du Togo a été lancée ce jeudi 17 juillet 2014 à Lomé.

Au Togo, les conditions de détention constituent le problème le plus visible en matière de droits de l'homme. C'est Christian Trimua, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la justice chargé des relations avec les institutions de la République qui a lancé la caravane. Ce projet sur le droit des prisonniers togolais est financé par le Fonds pour la démocratie et le droit de l'homme, l'un des fonds du gouvernement américain. Le rapport sur le droit de l'homme récemment publié indique que les conditions de détention sont dans certains cas, dangereuses pour la vie en raison d'une surpopulation grave, du manque d'hygiène, de la maladie, et de la nourriture malsaine. Selon l'ambassadeur des USA au Togo Monsieur Robert E. WHITEHEAD, "le gouvernement américain accorde chaque année ce fonds pour fournir une assistance technique aux organisations de promotion de droits de l'homme et du processus démocratique et que cette situation n'est pas due à une cruauté ou à l'indifférence des autorités, mais plutôt attribuable à la surpopulation provoquée par un système de justice qui fonctionne lentement et qui ne parvient pas à libérer à temps les personnes incarcérées à la fin de leur peine."

Pour une alimentation qualitative dans les écoles

L'Union des Femmes Manipulatrices d'Aliments dans les Etablissements Scolaires Publics du Togo (UFEMA/ESPT) a entamé ce ce jeudi 17 juillet 2014 à Lomé, une journée de réflexion sur les précautions de sécurité alimentaire dans les écoles. Cette assemblée intervient après la décision de suspension momentanée de la vente de nourriture dans les établissements scolaires au début de l'année 2013-2014 par le ministère des enseignements primaire et secondaire, suite à l'apparition de foyers de choléra au Togo. Pour Madame VIEIRA-AFFO Sonia, présidente de l'association, c'est une occasion pour présenter l'association et ses objectifs afin de garantir au gouvernement leur bonne volonté d'œuvrer pour une nutrition saine et propre dans tous les établissements scolaires du Togo. Selon M. PASSIWE Hessou, conseiller en communication représentant le ministre des enseignements primaire et secondaire, les bonnes volontés sont toujours à soutenir et c'est pourquoi le ministère se donne obligation d'accompagner ces femmes dans l'accomplissement de leurs objectifs.

Au Bénin la biennale des musiques traditionnelles

Le Bénin fait fort dans certaines initiatives culturelles. Ce pays n'a pas seulement inventé les conférences nationales. Sur le plan culturel, il a inventé le premier fonds d'aide à la culture en Afrique francophone. Aujourd'hui, une petite association fait œuvre de pionnier dans un domaine assez original : un festival des musiques endogènes, c'est-à-dire des musiques qui se jouent avec des instruments traditionnels.

Le 6 août prochain se tiendra au Bénin, Adjra, une biennale des festivals des musiques traditionnelles africaines. Le festival se déroule à Sè, un village à 80 kms de Cotonou, bourgade réputée pour sa poterie. Un festival avec une démarche des plus originales et valorisantes pour l'Afrique, puisqu'il porte la création musicale jouée à l'aide d'instruments traditionnels du continent. Rien que des instruments traditionnels. C'est la toute première fête de la musique consacrée uniquement aux sonorités

endogènes d'Afrique. Elle est organisée depuis 2004 et logée en République du Bénin.

Adjra a pour objectifs de sauvegarder le patrimoine endogène panafricain, de promouvoir la diversité et le panafricanisme culturel entre les pays participants, de renforcer la coopération culturelle entre les pays africains.

Adjra a débuté depuis 2014 et est à sa dixième édition. Il présente la particularité d'être l'un des rares festivals en Afrique fonctionnant exclusivement sur un financement endogène voire national. Les responsables de passage à Lomé ont réitéré cette politique assumée pour forcer les autorités politiques à avoir une politique culturelle tournée vers la valorisation de l'industrie culturelle locale.

Participation et prix

Lors de la précédente édition, le Togo a été représenté par YAO Miwa Jacques alias Wilfried A², artiste



musicien et sculpteur. Né à Tcharè Wyamdé dans la Kozah, ce Kabyè a forgé sa musique autour du maniement des instruments traditionnels musicaux et chants du terroir. Le kamou, l'akrima, les dongon, le helew, la flûte traditionnelle, l'agbandjama (grelots), le maracana et les castagnettes sont les instruments utilisés.

Pour cette édition 2014, c'est également un représentant de la

musique kabyè, Le Griot de Pagouda qui est invité. Hérité de son père, ce griot utilise une guitare traditionnelle.

Le festival Adjra délivre les trophées suivants : Trophées Adjra de la chanson endogène d'Afrique [PRIX «ALAZON NDJE»], trophée Adjra de conservation du patrimoine musical endogène, trophée Adjra de promotion des valeurs culturelles endogènes, trophée Adjra de promotion de l'industrie culturelle.

Cinéma

De nombreux cinéastes américains à La 71e Mostra de Venise

Cinq réalisateurs américains parmi les vingt prétendants au Lion d'or, qui sera décerné à l'issue de la 71e Mostra de Venise, organisée du 27 août au 6 septembre. Ramin Bahrani présentera 99 Homes, avec Andrew Garfield et Michael Shannon ; Abel Ferrara montrera son Pasolini, avec Willem Dafoe dans le rôle-titre ; Manglehorn, de David Gordon Green, devrait amener Al Pacino et Holly Hunter sur la lagune ; Andrew Niccol projettera



Good Kill, avec Ethan Hawke ; Jake Abel en pilote de drones ; enfin le documentariste Joshua Oppenheimer dévoilera The Look Of Silence, consacré, comme son précédent film, le très controversé Act Of Killing, aux massacres politiques en Indonésie.

On peut ajouter à cette liste nord-américaine le film d'ouverture, Birdman (or The Unexpected Virtue of Ignorance), réalisé par le Mexicain Alejandro Gonzalez Iñarritu à New York avec des acteurs américains – Michael Keaton, Edward Norton, Emma Stone.

Benoît Poelvoorde et Chiara Mastroianni dans «3 Coeurs», de Benoît Jacquot, en compétition à la 71e

Mostra de Venise.

Benoît Poelvoorde peut prétendre au titre de porte-drapeau de la délégation française, puisqu'il est à l'affiche de deux des quatre films sélectionnés : 3 Coeurs, de Benoît Jacquot, et La Rançon de la gloire, de Xavier Beauvois, ce dernier inspiré par l'enlèvement du cercueil de Charlie Chaplin en 1978. Les deux autres longs-métrages français retenus sont Le Dernier Coup de marteau, d'Alix Delaporte, qui retrouve les interprètes de son premier film, Angèle et Tony, Clotilde Hesme et Grégory Gadebois, et Loin des Hommes, de David Oelhoffen, situé pendant la guerre d'Algérie, avec Viggo Mortensen et Reda Kateb.

On verra également The Cut, de l'Allemand Fatih Akin, A Pigeon Sat on a Branch Reflecting on Existence, du Norvégien Roy Andersson, Ghessa, de l'Iranienne Rakhshan Bani-Etemad, The Postman's White Nights, du Russe Andreï Konchalovsky, Sivas, du Turc Kaan Müjdeci, le long-métrage d'animation Nobi, du Japonais Shinya Tsukamoto, et Red Amnesia du Chinois Wang Xiaoshuai.

Littérature

Parodie d'écrivain

Le Manuel d'écriture et de survie de Martin Page, un pastiche plein de malice à ne pas prendre au premier degré. Ce Manuel d'écriture et de survie est composé de 66 lettres signées Martin et adressées à Daria, chacune semblant répondre à une lettre de Daria qui n'est pas reproduite. Sur son blog, le 21 avril dernier, Martin Page écrivait : «J'ai quitté les éditions de L'Olivier parce qu'on m'a refusé un livre [...]. Pour des raisons qui demeurent mystérieuses [...]. Ce livre est un essai sur l'écriture et la condition d'écrivain, il sort dans quelques jours [...]. Souvent je ne comprends pas pourquoi une maison (un éditeur) refuse le manuscrit d'un écrivain qu'elle suit depuis des années [...]. Un refus, c'est le signe que quelque chose dans la relation ne va pas. Alors partir est nécessaire. [...] Je me pose aux éditions du Seuil.» Le voyage n'est pas trop long - L'Olivier est une filiale du Seuil. N'empêche ! Écartons les deux hypothèses que l'auteur n'envisage pas : le livre n'est pas mauvais puisque Le Seuil le publie, et L'Olivier est un bon éditeur. N'a-t-il pas déjà publié avec succès quatre livres de Martin Page ?

Non, le malentendu est bien plus simple, il tient à la réussite du projet de l'auteur : ce manuel est un pastiche si

bien ficelé qu'on peut le prendre au premier degré et s'y engluer comme dans un piège. Pourtant, les signaux sont clairs, l'indigence volontaire du dispositif romanesque, la caricature des personnages, le littérairement correct des poncifs. Daria, muette et rebelle, est une artiste : «J'ai passé la dernière heure à décrypter le schéma du projet de cafetière que tu m'a envoyé, c'est impressionnant» (lettre 22). Martin boit des tisanes et caresse un chat comme tout écrivain de bande dessinée. Il prétend n'avoir pas 40 ans et pérorer comme un vieux barbon, ne doute pas un instant de son statut d'artiste. Et il a, bien entendu, l'aphorisme facile : «Être écrivain, c'est aussi ne pas écrire», «Rire est la plus belle manière de désobéir au malheur». Le narrateur revendique le droit à l'humour et au ridicule, alors comment a-t-on pu prendre ce texte au sérieux au point de refuser de le publier ? Les signes du pastiche sont pourtant explicites, les mails arrivent par la poste et, lorsque le livre de la jeune disciple paraît, on découvre que le maître n'en a pas lu la moindre ligne. Un dernier gag : les trois pages de remerciements aux quatre-vingt-une personnes, institutions ou collectivités sans l'aide desquelles aucune de ces portes ouvertes n'aurait pu être enfoncée.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Par rapport au mémorandum de la mission technique de la Commission de l'UEMOA

Le Togo, bon élève dans le secteur des transports aériens

***Le contrôle de la surcharge routière avec délestage et amende dès fin juillet au Togo**

Late Pater

L'information est contenue dans la dernière partie du mémorandum de la mission technique de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) au Togo. Il s'agit des politiques sectorielles. Ainsi, au Togo, la Directive n°11/2009/CM/UEMOA portant harmonisation des stratégies d'entretien routier et le Règlement n°08/2009/CM/UEMOA relatif au respect des normes d'aménagement en infrastructures routières sont appliqués. Cependant, le Règlement n°14/2005/CM/UEMOA relatif à l'harmonisation des normes et des procédures de contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules de transport n'est pas appliqué dans son intégralité. Les actions de sensibilisation se poursuivent. Le Port et les principales plateformes générant un trafic de plus de 200.000 tonnes par an sont équipés en matériel de pesage. Le démarrage effectif des opérations de contrôle de la surcharge routière avec délestage et amende est prévu à compter de fin juillet 2014.

En matière de facilitation des transports terrestres, la Directive n°08/2005/CM/UEMOA relative à la réduction des points de contrôle est appliquée. Les contrôles se font au Port autonome de Lomé (point de chargement), à la frontière (poste de contrôle juxtaposé) et à destination finale (Burkina, Mali et Niger). Concernant la sécurité routière, aucun des quatre textes adoptés n'est transposé. Cependant, les dispositions de la Directive relative au contrôle technique automobile sont partiellement mises en œuvre.

Dans le domaine du transport maritime, aucun des sept textes communautaires adoptés n'est transposé. La Commission de l'Uemoa a été informée qu'un nouveau code et des décrets visant la mise en application de six textes sont élaborés et introduits dans le circuit d'approbation de l'Etat. En attendant, des conventions internationales et certaines dispositions des règlements et directives sont mises en œuvre.

S'agissant du secteur des transports aériens, la Commission a noté les efforts importants entrepris par le Togo dans la mise en œuvre des textes. Quatorze textes sur vingt sont appliqués. Toutefois, la Commission a relevé que certains textes de transposition ne font pas référence aux textes communautaires dans leurs visas. Les règlements communautaires relatifs à la protection et aux droits des passagers, notamment le Règlement n°03/2003/CM/



UEMOA du 20 mars 2003, souffrent toujours d'une application partielle.

Dans le domaine de l'harmonisation des législations pharmaceutiques vétérinaires, la

Directive n°07/2006/CM/UEMOA du 23 mars 2006 est transposée par un décret du 4 avril 2012 et appliquée.

En matière des semences et pesticides, le Règlement n°03/

2009/CM/UEMOA du 27 mars 2009 portant harmonisation des règles régissant le contrôle de qualité, la certification et la commercialisation des semences végétales et plants dans l'Uemoa

et le Règlement n°04/2009/CM/UEMOA du 27 mars 2009 relatif à l'harmonisation des règles régissant l'homologation, la commercialisation et le contrôle des pesticides au sein de l'Uemoa sont appliqués de façon implicite. En effet, le Togo applique les textes de la CEDEAO visant un objectif similaire. Quant au Règlement n°07/2007/CM/UEMOA du 6 avril 2007 relatif à la sécurité des végétaux, des animaux et des aliments dans l'Uemoa, il est partiellement appliqué. La mise en place des structures doit être accélérée pour permettre son application effective.

En ce qui concerne le secteur minier, en début de l'année 2014, le Togo a entrepris la relecture du code minier afin de se conformer aux normes de l'Uemoa.

Dans le domaine des télécommunications, une loi intégrant les dispositions des Directives a été adoptée. Par ailleurs, des mesures ont été prises pour favoriser la transition numérique.

Le Règlement relatif aux

procédures d'homologation des produits pharmaceutiques à usage humain est appliqué. Sur les cinq décisions communautaires adoptées, seules celles relatives à l'homologation des compléments nutritionnels et des produits cosmétiques ne sont pas encore appliquées. L'adoption des textes d'application de ces décisions est prévue pour le 4^{ème} trimestre 2014.

Enfin, en matière de mutualité sociale, les dispositions du Règlement en matière de mise en place de l'Organe administratif et de la création du Fonds de garantie des mutuelles sociales ne sont pas effectives.

A rappeler que la mission de la Commission de l'Uemoa s'est rendue à Lomé du 9 au 14 juillet 2014, dans le cadre de la revue annuelle instituée par l'Acte additionnel du 24 octobre 2013 visant à favoriser l'accélération de l'application des réformes, politiques, programmes et projets communautaires au sein de l'Union. L'approfondissement de l'intégration régionale est à ce prix.

Exploitation du Guichet unique du commerce extérieur au Togo

La 1^{ère} phase Pilote Import Maritime est lancée aujourd'hui

Le ministère du Commerce et de la promotion du secteur privé et le groupement Bureau Veritas Bivac/Soget lancent officiellement ce 25 juillet 2014 la première phase Pilote Import Maritime du Guichet unique du commerce extérieur. Soit un peu plus de trois mois après l'exposé des nouvelles procédures à l'import des conteneurs aux acteurs portuaires et opérateurs économiques togolais. Et on apprend que, suivant le chronogramme, deux autres phases seront effectuées en 2015, après quoi le Guichet unique va couvrir tout le territoire national. De janvier à avril 2015, le Guichet unique va connaître la phase pilote aux postes frontières terrestres, et sa généralisation de mai à juin 2015. Entre juillet et octobre 2015, la réforme concernera la phase pilote aux frontières aériennes, et sa généralisation d'octobre à décembre 2015. Le Guichet est géré par la Société d'exploitation du guichet unique pour le commerce extérieur du Togo (SEGUCE-Togo).

Selon les précisions déjà données en avril dernier par Olivier Lederer, Directeur Général /SEGUCE-Togo, les procédures à l'import des conteneurs constituent la phase pilote du projet de Guichet unique pour le commerce extérieur au Port autonome de Lomé. Elles sont au nombre d'une dizaine, notamment l'annonce de l'escale, l'annonce marchandise, la

procédure manifeste, le déchargement des marchandises, l'échange de connaissance, le bon à délivrer commercial, les formalités de douane, l'émission de Document de Frais Unique (DFU), le paiement du Document de Frais Unique, l'autorisation de sortie, le contrôle de l'accès au Port, la sortie du terminal, la sortie effective du Port...

Le système de facturation est particulièrement innovant ; tous les paiements et transactions seront listés sur un document, permettant ainsi de gérer plus efficacement les coûts et taxes. Pour chaque chargement, sans avoir à se déplacer, tout agent maritime soumet le manifeste électroniquement sur le site web dédié et sécurisé du Guichet. Il est ainsi l'opérateur déclencheur de l'enregistrement de l'entrée des marchandises au Guichet unique. S'enclenchent alors automatiquement et séquentiellement tous les traitements par les diverses autorités et institutions financières. Leurs décisions sont retransmises aux usagers concernés (importateurs, banques et autres) jusqu'à l'émission du DFU qui autorise le paiement des factures des sociétés émettrices en un point unique. Tous les acteurs de la chaîne logistique sont autorisés à consulter la plateforme dès lors qu'ils ont reçu des codes d'accès, notamment le Port autonome de



Les Acteurs du Guichet Unique

Lomé, le Commissariat des Douanes et droits indirects, le Commissariat des Impôts.

En rappel, lancé le 20 février 2014, le Guichet unique est une plateforme dématérialisée accessible 24h/24 par internet (ou par réseau privé pour les acteurs majeurs) et reliant entre eux tous les opérateurs et usagers qui interviennent dans les opérations du commerce international pratiquées au Togo : import,

export, transit, transbordement, quel que soit le type de transport. Le Guichet unique se veut un système sophistiqué de facilitation du commerce, un outil de gestion qui fonctionne dans un environnement simplifié et sécurisé à chaque étape de la chaîne logistique. Il s'agit d'un guichet virtuel, une plateforme où toutes les informations et formalités nécessaires pour la sortie des marchandises du Port autonome de

Lomé, des frontières et des aéroports seront disponibles au même endroit. Ceci doit en principe faire naître une célérité dans les transactions, une diminution conséquente des coûts et la disparition des goulots d'étranglement. L'opérateur économique devra gagner en temps et en argent. L'accord de concession a été signé le 10 octobre 2013 pour une durée de 10 ans.

Emissions d'obligations du Togo Des soumissions au-delà des attentes du Trésor public

Jean Afolabi

Contre un montant de 35,000 milliards de francs Cfa mis en adjudication le 18 juillet dernier en émission d'obligations, le Trésor public togolais s'est retrouvé avec 38,000 milliards, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Encore que, en fait, c'est le montant retenu finalement par la Banque centrale, contre 40,304 milliards proposés par les soumissionnaires. On en est là à un taux de couverture de 108,57% du montant mis en adjudication par les soumissions retenues. Le prix marginal et le prix moyen pondéré se sont situés respectivement à 9 700,000 et 9 850,0781. L'opération a connu vingt-huit soumissions de dix-huit participants de cinq des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Elle arrive à échéance le 18 juillet 2019, pour une durée de 5 ans, avec un taux d'intérêt fixe annoncé de 6,50%.

Pour en arriver aux 38,000 milliards, 2,304 milliards ont dû être rejetés. Les participations du Togo

se montent à 14,100 milliards dont 13,420 milliards retenus. Celles du Bénin étaient à 7,952 milliards dont 6,328 milliards retenus. Mais, les 13,772 milliards du Bénin, 3,455 milliards du Sénégal et 1,025 milliard du Mali ont été entièrement retenus. A retenir que la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Niger n'ont pas participé à l'opération. Le montant retenu va servir à financer des projets du gouvernement, notamment en matière d'infrastructures, de santé et d'éducation.

D'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), l'institut d'émission, les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le capital est remboursé en quatre tranches égales, après un différé d'un an. Au départ, d'après la Banque centrale, ces obligations étaient programmées pour un montant de 60,000 milliards pour une durée de 10 ans. Les gouvernants ont dû revoir leurs ambitions à la baisse.

Il s'agit de la première émission d'obligations – sur les deux prévues

– par le Trésor public. Jusqu'ici, le Trésor public a déjà lancé trois émissions de bons. La première, le 17 janvier, a été d'un montant de 25,000 milliards pour une durée d'un an avec un taux d'intérêt de 4,68%. Il a atteint le montant mis en adjudication. La seconde, le 18 avril, a été d'un montant de 30,000 milliards pour une durée d'un an également, au taux d'intérêt de 4,96%. Le montant des offres enregistrées n'a été que de 20,000 milliards finalement. La troisième émission de bons, d'un montant de 30,000 milliards, a été lancée le 21 mai pour une durée de 9 mois, au taux d'intérêt de 4,80%. Elle a connu un succès, à 35,000 milliards de francs d'offres retenues.

Pour le reste de l'année, suivant la programmation, le Trésor public prévoit une seconde émission d'obligations de 60,000 milliards le 13 novembre, sur une durée de 10 ans. A cela doivent s'ajouter deux émissions de bons, le 13 octobre et le 11 décembre, d'un montant de 25,000 milliards chacun sur une durée d'un an.

Pour l'accélération de la bancarisation au sein de l'UEMOA L'ouverture de compte, les opérations de paiement et la banque à distance gratuites à partir d'octobre

Dans le cadre des actions visant à renforcer l'inclusion financière des populations, l'accélération de la bancarisation et le financement bancaire des Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), des concertations ont été engagées entre la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) et la profession bancaire, représentée par la Fédération des associations professionnelles des banques et établissements financiers (FAPBEF) de l'Uemoa. L'objectif visé, d'après un communiqué de la Banque centrale, est de parvenir à une réduction et à une rationalisation graduelle des conditions de banque appliquées à la clientèle, dans le strict respect du principe de libéralisation des dites conditions en vigueur dans l'Union.

Ainsi, au titre de la première phase de ce processus, il est porté à la connaissance du public qu'un certain nombre de services sera offert, à titre gratuit, par l'ensemble des établissements de crédit exerçant leurs activités dans les pays membres de l'Uemoa, à compter du 1er octobre 2014. Ces services sont au nombre de trois, à savoir l'ouverture, le



fonctionnement et le suivi de compte ; les moyens et opérations de paiement ; et enfin la banque à distance.

Dans l'ouverture et le suivi de compte, il est mis : délivrance de livret d'épargne, tenue de compte sur livret d'épargne, transmission de relevé de compte (une fois par mois), relevé récapitulatif des frais annuels, dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal), retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet, domiciliation de salaire, changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification, mise en place d'une autorisation de prélèvement (ordre de prélèvement à partir du compte) ou de virement permanent (création du dossier), et

clôture de compte.

Par moyens et opérations de paiement, on entend : retrait auprès d'un guichet automatique (GAB/DAB) de la banque du client, paiement par carte bancaire au sein de l'UMOA, consultation de solde et édition du relevé de solde au GAB/DAB dans la banque du client, virement de compte à compte dans la même banque, encaissement de chèques tirés sur une banque de l'Union, encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux. La banque à distance s'entend, avis de débit et de crédit par voie électronique, consultation et édition du solde et de l'historique du compte à travers le GAB/DAB de la banque du client.

La seconde phase de ce processus concernera les services à facturer modérément et qui feront l'objet d'une communication en temps opportun.

Besoins de liquidités bancaires Plus de 144,000 milliards injectés dans les banques togolaises

Dans le cadre de ses adjudications à une semaine par pays, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 22 juillet 2014, à une injection de liquidités d'un montant total de 1 200,000 milliards de francs Cfa, dont 79,500 milliards dans le circuit bancaire togolais. Cette opération arrive à échéance le lundi 28 juillet 2014, indique la Banque centrale. L'opération a enregistré la participation de quarante-cinq établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 2,5050% et 2,5340%.

De loin, les établissements de crédit du Burkina Faso s'adjugent

265,898 milliards. Ils sont suivis par ceux de la Côte d'Ivoire et du Bénin avec respectivement 235,229 milliards et 191,800 milliards. Viennent ensuite les établissements du Sénégal avec 178,903 milliards et du Mali avec 136,950 milliards. Les établissements du Niger et de la Guinée-Bissau s'en sortent avec respectivement 92,000 milliards et 16,070 milliards.

Par ailleurs, l'Institut d'émission a procédé, à la même date, à une injection de liquidités à 28 jours d'un montant de 739,241 milliards, dont 65,100 milliards au Togo. L'opération a enregistré la participation de vingt-sept établissements bancaires de sept des huit places de l'Union. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à

2,5500% et 2,6068%. L'opération arrive à échéance le 18 août 2014.

Outre le Togo, le Mali les établissements du Bénin s'adjugent 174,450 milliards, contre 169,000 milliards pour le Mali et 152,891 milliards pour le Sénégal. Viennent ensuite les établissements du Burkina Faso et du Niger avec respectivement 147,000 milliards et 10,800 milliards.

La moyenne des soumissions hebdomadaires, sur le marché des adjudications, est passée de 1.125,5 milliards en avril 2014 à 1.275,9 milliards, soit une hausse de 150,4 milliards en mai 2014. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti, en moyenne mensuelle, à 2,54% contre 2,55% précédemment, indique la Banque centrale.

Face à une devise faible et l'inflation Le Ghana révisé ses objectifs macroéconomiques pour 2014

Les objectifs macroéconomiques du Ghana fixés dans le budget 2014 ont changé considérablement, a déclaré mercredi le ministre des Finances Seth Terkper, en exposant les objectifs révisés. Il a indiqué qu'une devise faible, une inflation élevée et une pénurie d'approvisionnement en énergie ainsi qu'une baisse des salaires ont fait dérailler les cibles, rapporte Chine nouvelle. "La croissance générale du PIB réel (incluant le pétrole) est passée de 8,0% à 7,1%; la

croissance générale du PIB réel excluant le pétrole a baissé de 7,4% à 6,6%", a déclaré M. Terkper au parlement alors qu'il présentait l'Examen semestriel du budget et d'autres estimations.

En plus du ralentissement de l'activité économique causé par la crise de l'énergie et la dévaluation du taux de change, le taux d'intérêt croissant a également fait augmenter les frais d'intérêt, a indiqué le ministre. L'objectif d'inflation de fin d'année a été révisé à la hausse, passant de

9,5% à 13%. M. Terkper a également annoncé un léger changement dans l'objectif de déficit budgétaire de 8,5% du PIB à 8,8%, et du total des réserves internationales d'importation de pas moins de trois mois pour les biens et les services. Le déficit budgétaire du pays a augmenté à 11,8% en 2012 et est tombé à 10,8% en 2013, avec une inflation atteignant les 15% en juin, alors que la Banque du Ghana a augmenté son taux de référence à 19% mercredi dernier.

Aux fins de formuler des politiques intégrées et des programmes basés sur les faits Une enquête en cours pour identifier l'étendue des défis relatifs à l'emploi des jeunes

Quatre-vingt agents de collecte ont été retenus, formés par une dizaine de cadres statisticiens et démographes de la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) et viennent d'être lancés sur le terrain pour l'enquête sur la transition de l'école vers la vie active (ETVA-2014).

A la présente phase de collecte des données, la méthode retenue est «l'interview directe». Les agents enquêteurs se présentent dans les ménages échantillonnés pour poser des questions sur chaque membre du ménage et inscrivent en même temps les réponses sur le questionnaire configuré sur tablette, à l'aide de l'application ODK (Open Data Kit). Démarrée ce 22 juillet 2014 dans les zones sélectionnées sur toute l'étendue du territoire national,



Des jeunes chômeurs togolais réunis dans le cadre du Provonat

cette phase de collecte des données sur le terrain couvre une durée de quatre semaines.

Globalement, l'opération va permettre au Togo de disposer de données pour identifier la nature et l'étendue des défis relatifs à l'emploi des jeunes en vue de formuler des

politiques d'emploi intégrées et des programmes d'intervention basés sur les faits. Les données recueillies vont également contribuer à l'analyse des informations sur les différents facteurs qui influencent les jeunes hommes et femmes dans leur transition vers la vie active.

En agriculture

Le Bénin préfinance l'achat de l'excédent du maïs produit

Le budget national envisage de déboursier dans les prochains jours, quelque 500 millions de francs Cfa en vue de préfinancer l'opération d'achat de stock de maïs excédentaire, a appris la Pana du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Cette enveloppe sera mise à la

disposition de l'Office national d'appui à la sécurité alimentaire (Onasa), à titre de prêt remboursable, afin de permettre à cet office d'acheter le maximum de stock de maïs de la campagne 2013-2014 encore disponible chez les producteurs.

Les autorités invitent ceux-ci à

se rendre dans les boutiques-témoins de l'Onasa de leur localité pour y livrer l'excédent de leur production. L'excédent, estimé à près de 50.000 tonnes, sera mis à la disposition des pays de l'hinterland. Une délégation ministérielle effectuera une mission au Niger à cet effet.

FOOTBALL/D1-14^E JOURNEE

Duel au sommet entre Semassi et Anges

Défait lors de la journée précédente, Anges effectue un déplacement difficile à Sokodé pour y jouer son dauphin au classement Semassi pour le compte de la 14^e journée du championnat national de première division qui se dispute dimanche.

Une victoire des Guerriers de Tchaoudjo (2^e, 21 pts) leur permet de prendre le fauteuil de leader à leurs hôtes (1^{er}, 23 pts). Mais le coach Tchanilé Banna et ses poulains doivent faire attention à une équipe des Anges qui sait voyager et désormais coachée par Ouadja Lantam. Sur leur cinq dernières sorties lors de la phase aller, les Anges ont enregistré trois victoires et deux nuls. Pendant que Semassi, à domicile, c'est quatre victoires, deux nuls et une défaite.

A Womé, Maranatha (6^e, 17 pts) reçoit Dyto (9^e, 13 pts) ; Non loin de là à Kpélé-Kponvié, Gomido (12^e, 10 pts) croise AS Douanes (10^e, 11 pts) ; A Blogamé, AS Togo Port (3^e, 21 pts) accueille Gbikinti (8^e, 15 pts). A Gbossimé, Agaza (7^e, 16 pts) joue Asko (5^e, 17 pts). Enfin, à Dapaong, Foadan (4^e, 18 pts) affronte Unisport (11^e, 11 pts).



Calendrier de la 14^e journée : Gomido vs AS Douanes ; Semassi Foadan vs Unisport. Agaza vs Asko ; Maranatha vs Dyto ; vs Anges ; AS Togo Port vs Gbikinti ;

Championnat turc: le système de taxation des salaires aide à attirer les stars

Selon le magazine So Foot, "en Turquie, et ce depuis 2003, les footballeurs profitent d'un rabais fiscal et ne sont imposés qu'à 15 pour cent de leurs revenus annuels". La France est à 46 pour cent pour l'instant et l'Angleterre à 50 pour cent, ajoute la même publication.

Avec cette taxation sur le long terme, la Ligue turque, qui avait déjà réussi à attirer de grandes stars au début des années 2000 (les Brésiliens Alex et Elano et le Français Nicolas Anelka), peut en attirer davantage.

Avec ces joueurs de bon niveau, elle peut enregistrer de bien meilleurs résultats comparés aux ligues grecque et suédoise avec lesquelles, elle était comparée dans un passé récent.

D'ailleurs, en 2013-2014, Galatasaray est l'un des rares clubs appartenant à un championnat européen de seconde zone à prendre part au huitième de finale de la Ligue des champions.

Avec ces joueurs étrangers, la ligue turque va toucher plus d'argent des droits de diffusion en général de l'intérêt à l'étranger".

"Cela renforce le potentiel de la Super Lig, qui, bénéficiant toujours

de sa fiscalité très clémente, peut attirer au fur et à mesure des étrangers de meilleure qualité", poursuit l'auteur de l'étude. Il ajoute que là où neuf joueurs étrangers foulaient les pelouses de la Süper Lig en 2002/2003, ils sont aujourd'hui près de 200.

On comprend pourquoi certaines stars n'hésitent plus à venir, parce que pouvant jouer dans des clubs aux effectifs plus étoffés capables de faire un sérieux parcours en ligue des champions ou en Europa League.

A ces faibles taux d'imposition, il faut ajouter la relative prospérité turque comparée à des pays européens malmenés par la crise économique.

La Turquie affichait des taux de croissance de 8,9 pour cent en 2010, 8,5 pour cent en 2011 et en 2012. Elle est en net déclin, avec 3 pour cent, selon les mêmes sources.

A titre de comparaison, la France, elle, affiche sur ces trois années des chiffres de 1,5, 1,7 et pour 2012... 0,3 pour cent.

A côté des droits de télévision qui connaissent de fortes hausses, les clubs surtout ceux d'Istanbul peuvent profiter de généreux sponsors et des supporters parmi les plus attachés à leurs couleurs.



Jonathan Ayité jouera la saison prochaine à Alanyaspor

En Turquie mais aussi dans la diaspora turque disséminée en Europe occidentale, ces fans sont de grands consommateurs de produits dérivés. Ils ne lésinent pas sur les moyens pour pousser leurs équipes.

Des images qui parviennent de la Turquie, ce sont stades bondés, des ambiances folles à toutes les rencontres notamment les derbys stambouliotes entre Besiktas, Fenerbahçe et Galatasaray - trois

clubs qui rassemblent pas moins de 20 millions de fans, rien que sur le réseau social Facebook

Selon So Foot, les droits TV, sont passés de 160 à près de 250 millions d'euros, après négociations en 2011. De grosses sommes qui profitent essentiellement aux grands clubs stambouliotes - présidés par des hommes fortunés, s'il faut le préciser - qui peuvent donc se permettre de réinvestir cet argent sur le marché.

champion olympique sur 5000m et 1000m, ou encore Usain Bolt, recordman du monde du 100m, doivent y participer. Signe que l'évènement, plutôt confonditionnel pour le reste du monde, est décidément très populaire pour les pays concernés.

En présence de la reine Elizabeth II d'Angleterre, chef des Etats du Commonwealth arrivée en voiture au coeur du stade, la cérémonie d'ouverture n'avait par exemple rien à envier à celle des derniers JO.

Dans un Celtic Park enchanté d'accueillir ce grand barnum pour la première fois, Edimbourg ayant déjà eu cet honneur à deux reprises par le passé (1970 et 1986), le spectacle a été grandiose. Outre le traditionnel défilé des athlètes, la performance musicale du rockeur Rod Stewart et les nombreux tableaux colorés du show ont ravi les 60 000 spectateurs. Les épreuves proprement dites ont débuté jeudi.

FOOTBALL/

Serge Aurier est officiellement un joueur du PSG

Serge Aurier est officiellement un joueur du PSG. Toulouse a prêté le latéral ivoirien au club de la capitale, qui devra obligatoirement l'acheter à la fin de la saison prochaine.

Serge Aurier est officiellement la deuxième recrue du PSG lors de ce mercato estival. Contraint de vendre avant d'acheter, le club de la capitale a trouvé une parade : pas de transfert sec, comme avec David Luiz, mais un prêt avec obligation d'achat à la fin de la saison à venir.

Après une saison très concluante avec Toulouse, conclue avec 34 titularisations et 6 réalisations, et des prestations réussies pendant la Coupe du monde malgré l'élimination précoce de la Côte d'Ivoire, l'Ivoirien a impressionné de nombreux clubs. En Angleterre, Arsenal avait fait du latéral droit de Toulouse une priorité mais c'est finalement en France, à Paris, que l'Ivoirien a décidé de poursuivre sa carrière. Le grand espoir change donc de standing en signant pour le PSG. Il va pouvoir de froter aux meilleurs joueurs au monde et jouer la gagne en Ligue des Champions.

A son poste, il sera en concurrence avec l'international néerlandais Gregory Van der Wiel, mais pas avec Christophe Jallet qui s'est engagé très prochainement avec l'Olympique Lyonnais. En recrutant Aurier, le PSG mise sur le futur avec un joueur très talentueux, rapide, et qui n'hésite pas à se porter vers l'avant, en témoigne ses 8 buts inscrits la saison passée avec le TFC. Il aura pour sûr un coup à jouer dans l'effectif parisien.

La FIFA au chevet de la Sierra Leone contre les matchs truqués

Confronté à une recrudescence d'arrangements autour des matchs de championnat, la Sierra Leone a fait appel à la FIFA afin de lutter contre ce problème. L'organisation mondiale va apporter son aide à la Fédération.

Isha Johansen, a fini par venir taper à la porte de la FIFA. En visite au siège de l'instance pour rencontrer le président Joseph Blatter, le secrétaire général Jérôme Valcke, ainsi que des représentants de la division sécurité, la présidente de la Fédération sierra-leonaise (SLFA), en a profité pour discuter et chercher des conseils sur la manière dont traiter les allégations de manipulations de matchs qui ont actuellement cours au sein de la communauté du football de Sierra Leone.

Il a été convenu que la division sécurité de la FIFA aiderait la SLFA dans sa lutte contre la corruption et la manipulation de matchs d'une part en soutenant l'enquête conduite par la SLFA et d'autre part en mettant en place le programme d'intégrité nationale de cette dernière. A cet effet, Ralf Mutschke, directeur de la division sécurité de l'organe mondial du ballon rond, se rendra personnellement en Sierra Leone en temps utile afin de finaliser le programme d'actions.

Au cours des séances, le président Blatter et Jérôme Valcke ont promis un soutien total de la FIFA. "La manipulation de matchs ébranle les fondations de notre sport, et notamment la sportivité, le respect et la discipline. C'est pour cela que la FIFA adopte une tolérance zéro lorsqu'il est porté atteinte à ces valeurs. Nous soutenons donc totalement la SLFA", a déclaré le Président de la FIFA.

Kenya : Amrouche suspendu un an par la CAF

Le sélectionneur du Kenya a écopé d'une suspension d'un an de la part du jury disciplinaire de la Confédération africaine de football. Il paye ainsi sa vive explication avec un arbitre lors du premier tour éliminatoire de la CAN 2015.

Sacré coup sur la tête de la sélection nationale kényane et de son entraîneur, Adel Amrouche. Provisoirement suspendu par la CAF pour deux rencontres avec les Harambee Stars, le technicien algérien a finalement vu la sanction s'étaler pour une année entière. Une suspension due à son comportement lors du match retour du premier tour éliminatoire de la CAN 2015 face aux Comores (1-1).

Une altercation avait notamment éclaté avec l'arbitre qui avait fini par l'expulser. A l'examen de son dossier et du rapport rédigé par l'arbitre agressé, la CAF a retenu le caractère récidiviste d'Amrouche, qui déjà en 2013 avait été suspendu pour un match face au Nigeria après une altercation avec un arbitre. Il ne pourra donc pas officier lors du match du 2 ou 3 août face au Lesotho, comptant pour le 2^e tour retour des éliminatoires de la CAN 2015.

De son côté, la Fédération kényane (FKF) a fait part de "sa solidarité envers M. Amrouche et fera tout son possible pour s'assurer qu'il continue son travail comme sélectionneur des Harambee Stars." L'instance n'exclut pas de faire appel de cette décision et entend "invoquer le droit de faire appel en vertu des dispositions prévues par les statuts de la CAF", car la décision de suspendre Adel Amrouche pour un an est "une mesure disciplinaire trop dure".

Les Jeux du Commonwealth sont ouverts

Les XX^es Jeux du Commonwealth se sont ouverts en grande pompe, mercredi soir à Glasgow. Durant les dix jours de compétition, l'Ecosse va pouvoir vibrer au rythme des 4500 athlètes présents et bien décidés à faire briller leur nation, petite ou grande.

Deux ans après les Jeux olympiques de Londres, le Royaume-Uni va de nouveau pouvoir s'enthousiasmer pendant dix jours sur les perfor-

mances de ses champions lors des Jeux du Commonwealth, qui viennent de s'ouvrir ce mercredi à Glasgow et se tiendront jusqu'au 3 août en Ecosse. Pour cette vingtième édition d'une compétition réservée aux pays anglo-saxons et anciens territoires coloniaux, 4500 athlètes représentant 71 pays sont attendues pour se confronter dans 17 disciplines. Plusieurs vedettes comme Bradley Wiggins, vainqueur du Tour de France en 2012, Mo Farah, double

Développement durable et résilience communautaire Le Togo de nouveau lauréat du Prix Equateur

Pour la seconde fois consécutive, le Togo figure parmi les 35 lauréats du prestigieux Prix Equateur 2014. Ce prix récompense tous les deux ans les «solutions locales de développement durable pour la population, la nature et la résilience communautaire». Et c'est

défis liés à l'environnement, à la pauvreté et au changement climatique. «*En protégeant nos sols par le reboisement et la conservation des forêts communautaires nous résolvons le problème de bois qui est récurrent ici et freinons l'érosion de nos sols*

les activités de maraîchage et les plantations communautaires a permis d'améliorer les revenus des femmes et de renforcer la cohésion sociale.

Le 17 juin 2014, Kouman Boulene et Mme Damtoti Sambiani ont fait le déplacement de Nairobi pour recevoir leur Prix. Ils faisaient partie des douze lauréats primés ce jour là pour leur gestion durable des terres en Afrique subsaharienne, dans le cadre d'un événement financé par le Fonds pour l'environnement mondial. «*Je suis très contente que notre travail puisse être reconnu à l'extérieur. Cela nous donne encore plus d'engouement à aller de l'avant pour le bien de toute la communauté*», a déclaré très émue Damtoti, pour qui c'est la première fois de voyager en avion. Le Prix, constitué d'un trophée et d'un certificat, a été présenté à la Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Togo, Mme Khardiata Lo N'Diaye et au ministre de l'Environnement et des ressources forestières, André Johnson.

Depuis 2009, une soixantaine d'organisations de la société civile ont bénéficié de l'appui du Programme de micro financement du FEM pour un peu plus de 1 662 000 dollars, environ 800 millions de francs Cfa, pour l'exécution de projets communautaires, susceptibles de contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et à la protection de l'environnement.



Kouman Boulene et Mme Damtoti Sambiani, lauréats du Prix Equateur

l'association des pépiniéristes et planteurs de Tône Ouest, dénommée «Songou-Man» (qui signifie l'ombre est bonne dans le dialecte locale) basée dans l'extrême nord du Togo qui a été distinguée cette année pour ses actions en faveur de la protection de l'environnement à travers la participation communautaire dans la préservation de l'écosystème. En 2012, la communauté d'Ando Kpomey, une petite localité située au sud ouest du Togo, qui avait également été distinguée du Prix Equateur lors du Sommet de Rio + 20, pour la préservation et la gestion rationnelle de sa forêt.

Les lauréats sont primés pour leurs approches innovantes du développement durable et leur action communautaire face aux

pour mieux produire», estime Kouman Boulene, le directeur exécutif de l'association «Songou-Man» créée en 2002. Le caractère innovant des actions de l'association réside dans le fait «*qu'elle intervient dans la région la plus pauvre et la plus sèche du pays. Les ressources naturelles y sont fortement dégradées à cause de la pression anthropique à des fins de production agricole. Des vastes superficies de terres y sont abandonnées, parce que dénudées et impropres à l'agriculture*», a-t-il déploré.

Mais grâce aux stratégies adoptées par l'association, le couvert végétal est en train de se reconstituer dans plusieurs localités. Outre la reconstitution progressive du couvert végétal, le fait d'allier

moovpacks
Avez-vous vu les derniers packs ?

no limit

Nous n'avons pas fini de vous étonner avec des offres pensées et étudiées uniquement pour vous. Nos packs, accessibles de 4 500 F à 95 000 F, sont disponibles dans nos agences et points de vente. Il suffit juste d'un pas pour entrer dans le moov, ce monde aux aventures sans limites.

HUAWEI G3621L (Double SIM)
11 900 F CFA
+ 60 min de crédit offert vers Moov



BlackBerry 9220
95 000 F CFA
+ 2 mois d'abonnement BlackBerry offert



Alcatel OT 217D
10 000 F CFA
+ 1 Kit de connexion offert



Alcatel OT 232
9 500 F CFA
+ 1 Kit de connexion



HUAWEI G1 101
4 500 F CFA
+ 1 Kit de connexion



Alcatel OT 132
8 900 F CFA
+ 1 Kit de connexion



www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe **etisalat**

COMMUNIQUÉ

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'À PARTIR DE CE JOUR, LES ESAPCES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOÉ ET KARA RESTENT OUVERTS À LA CLIENTELE DE 12H00 À 14H30 DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H00 À 13H00 LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

Développement local et décentralisé dans deux cantons du Togo

Une expérience réussie soutenue par Plan

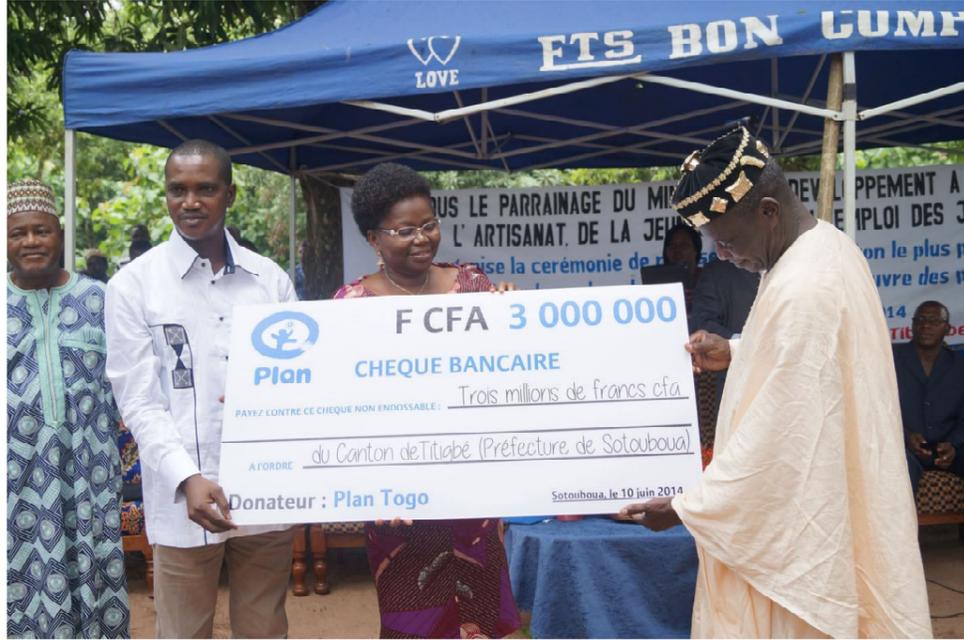
Pour encourager le processus de décentralisation au Togo, l'ONG internationale Plan a organisé des cérémonies de remise de prix aux cantons les plus performants le mardi 22 juillet 2014 dans les préfectures de Sotouboua et Blitta.

De retour de Sotouboua Etonam Sossou

L'approche participative est aujourd'hui une condition sine qua non pour le développement à la base. Le gouvernement a décidé depuis quelques années de considérer les initiatives locales au niveau des communautés comme moteur du développement économique. Venant en aide au gouvernement togolais dans la mise en œuvre de ses politiques de décentralisation et de développement à la base, Plan Togo s'est résolument engagé dans une dynamique de responsabilisation et de renforcement institutionnel des collectivités locales et des organisations de la société civile. Ainsi, après un processus d'évaluation annuelle qui a été mené dans chaque préfecture par les cantons avec les services techniques de l'Etat, les autorités préfectorales, et Plan Togo, les cantons de Titigbé (préfecture de Sotouboua) et Yaloumbè (préfecture de Blitta) ont été

reconnu canton le plus performant dans la question et la mise en œuvre des projets de développement soutenus par Plan Togo au titre de l'année fiscale 2014. Ces deux cantons ont donc reçu chacun, le 22 juillet 2014, au cours d'une cérémonie une enveloppe de trois (03) millions de francs CFA, de la part de Plan-Togo. Le Représentant Résident, Mohamed BAH a précisé que « cette somme servira à mettre en œuvre des projets de protection et de participation de l'enfant, en prenant en compte les besoins des plus vulnérables, notamment les enfants et particulièrement les filles, et les handicapés ».

Plan-Togo affirme qu'à travers le processus de gestion communautaire des projets, les communautés identifient elles-mêmes les projets, elles les mettent en œuvre et elles les évaluent. Pour cela, il a cette année fiscale 2014, mis à la disposition des cantons partenaires des budgets pour appuyer l'élaboration et la



réalisation des plans d'action cantonaux et villageois. Ceci en vue de promouvoir la responsabilisation communautaire croissante dans la planification, la gestion et la mise en œuvre des projets.

En amont, une politique opérationnelle a été élaborée pour

harmoniser la compréhension des différents acteurs clés et assurer une meilleure coordination des actions entre les communautés, les services étatiques et Plan Togo. Laquelle politique prévoit notamment les évaluations périodiques et annuelles sur la base de critères définis tels que la gestion du projet, la transparence, l'efficacité, le respect des délais, le niveau de participation communautaire, la gestion des ressources humaines et la production de communications de parrainage afin de maintenir le contact entre le parrain et l'enfant parrainé. L'évaluation prend

également en compte si le canton a accompli des actions importantes de développement qui n'étaient pas initialement prévues, afin de mesurer l'engagement du canton en faveur des initiatives locales de développement. « Nous avons construit un bâtiment scolaire en cinq mois contre six prévus et acheté des équipements scolaires comme des tables bancs confectionnées en deux mois au lieu de trois. Ce sont ces performances qui nous valent ce prix de trois millions et vont servir à réaliser un forage pour les élèves », a précisé tout content le chef canton de Titigbé, Bodjona

Tabati.

Pour Mme Victoire Tomégah DOGBE, ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse, et de l'emploi des jeunes, le gouvernement togolais place au centre de ses actions le développement local. Et, poursuit-elle, « l'honneur qui revient à ces deux cantons est avant tout la concrétisation d'une manière d'appréhender le développement local, fondé sur la certitude que les communautés sont capables de lever elles-mêmes les freins à leur prospérité ». Elle a par ailleurs invité les populations à souscrire aux programmes mis en place par le gouvernement pour lutter contre la pauvreté afin d'asseoir des bases d'un développement durable dans les communautés, en occurrence le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) et le produit Accès des Pauvres au Service Financier (APSEF).

En rappel, Plan Togo et le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse, et de l'emploi des jeunes ont signé le 30 avril 2014 une charte de concertation en vue de mutualiser leurs efforts pour développer des actions conjointes. Ce cadre vise également à renforcer les synergies en matière de stratégie et programme pour améliorer les conditions de vie des populations à la base.

Entre confiance et méfiance

Les églises dites réveillées ont de beaux jours devant elles

Combattues à leur début, les églises dites réveillées, se sont au fil des temps faites acceptées dans la société, au point d'attirer aujourd'hui de plus en plus de fideles. Reportage sur un phénomène social au Togo...

A Lomé, il est difficile de marcher deux cents mètres sans voir une église réveillée. Elles sont visibles partout autant en empruntant les principales artères que les rues des quartiers. Certaines églises, parfois même sans dénomination publiquement connue sont logées dans des domiciles privés du « pasteur » ou d'un des membres de l'assemblée. Il est donc difficile d'avoir en termes de chiffre le nombre des églises pentecôtistes au Togo. Il faut savoir que la création ou l'installation d'une association religieuse au Togo relève du régime de l'autorisation administrative préalable. Mais comment font-elles donc, ces églises réveillées pour pousser comme des champignons?

En pratique, pour contourner l'illégalité, certaines églises se présentent comme des chapelles des églises installées légalement. La complicité des églises légales est le plus souvent achetée. Une fois à pied d'œuvre, les nouvelles églises partagent une part du beefsteak avec les patrons de celles qui les couvre. Généralement, il n'y a pas le moindre rapport hiérarchique et véritablement idéologique entre ces églises. Par ailleurs la légalisation intervient parfois longtemps après le démarrage effectif des activités. « J'ai reçu l'appel de dieu pour créer mon église, la loi divine est au dessus de la loi des hommes », confie le

pasteur Gaston Bunè de l'église des rachetés du Dieu ressuscité qui ajoute qu'il fallait d'abord pour lui obéir à dieu avant d'obéir aux hommes. Au delà des propres créations locales, un bon nombre des églises réveillées basées au Togo ne sont que des relais des mouvements créés dans d'autres pays. Les églises réveillées se multiplient non pas seulement à cause des dissensions internes qui arrivent souvent, mais davantage parce qu'elles attirent de plus en plus de fidèles.

L'église catholique romaine en perte de vitesse ?

La plupart des fidèles des églises pentecôtistes sont des anciens fidèles de l'église catholique romaine. « Quand il n'y a pas la vérité quelque part, il y a de quoi se débrouiller ailleurs » explique le pasteur Josias Holé, quinquagénaire de la vraie église de dieu. 25 ans plus tôt, il était fidèle catholique romain. Cette petite phrase du pasteur exprime la pensée générale des fidèles pentecôtistes vis-à-vis de leur ancienne église. Ce qui fait dire à Jean, chrétien catholique romain, président d'une congrégation, que « les pasteurs des églises réveillées diabolisent l'église catholique romaine auprès de leurs fidèles. Il y a une arnaque spirituelle dans ces nouvelles églises qui au lieu de mettre l'enseignement de la

parole de dieu devant, mettent plutôt l'accent sur des miracles douteux, qui s'opèrent à l'intérieur de ces églises. Ces dernières fondent leur ministère sur ces miracles dont elles n'ont d'ailleurs pas le monopole » poursuit Jean.

Les vrais faux miracles

Pour les églises réveillées en effet, tous les dons que l'on trouve dans les actes des apôtres ou les épîtres, sont considérés comme pouvant se manifester dans l'église aujourd'hui. Les miracles dans les églises pentecôtistes relèvent aujourd'hui pour de nombreux pasteurs de ce bord, des événements quasi ordinaires. Les cultes s'accompagnent souvent des témoignages des fidèles dont les problèmes ont été solutionnés... par Dieu. Et à en croire certains témoignages, Dieu résout des problèmes devant lesquels l'être humain en est encore à la recherche des solutions. Olive, une jeune fille, étudiante rencontrée à Lomé, sans nous montrer des documents affirme avoir guéri du SIDA par la prière. Son pasteur affirme que son cas n'est pas isolé, un avocat membre d'une église réveillée nous a aussi affirmé avoir été guéri toujours grâce à la prière d'un cancer au niveau des jambes qui l'a rongé pendant 3 ans.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1226 DE LOTO BENZ DU 16 Juillet 2014

Nous participons ce mercredi 23 Juillet 2014 au tirage de Loto Benz qui porte le N°1227.

Au précédent tirage, la LONATO a encore fait des heureux gagnants de gros lots à l'intérieur du pays.

En effet, les points de vente 1108 et 2504 basés respectivement à DAPAONG et à KOUGNOHOU, ont recensé chacun un lot de 500.000F CFA.

Un parieur résidant à ATAKPAME a remporté la somme de 1.500.000F CFA auprès de l'opérateur 20027.

Dans la capitale, nous avons enregistré essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots de moins de 500.000F CFA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1227 de LOTO BENZ du mercredi 23 Juillet 2014

Numéro de base

81

41

61

53

63